

MAIRIE DE SAINT-ELOI

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize le 27 septembre à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal de SAINT ELOI, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme SELIGNAN Jacqueline, Maire.

Tous les membres présents, sauf Robert DAMIANS, excusé

Date de la convocation : 20 septembre 2016.

ECOLE

L'école de Saint-Eloi compte 57 enfants dont 22 en petite section. Le RPI passe à 142 élèves.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'embauche d'une deuxième Atsem Mme Géraldine Gueffier le matin permet aux enseignantes une meilleure prise en charge des enfants pour les apprentissages.

CANTINE

Elle accueille une quarantaine d'enfants par jour. L'achat d'un nouveau four de remise en température d'une plus grande capacité, compte-tenu du nombre de repas à servir, a permis de renforcer les équipements de la cantine. Son montant s'élève à 2 880 € TTC.

La gestion de la cantine a été reprise par la commune. Malgré le laps de temps très court pour organiser le service, tout était prêt pour la rentrée scolaire. Les heures de travail nécessaires à la gestion seront évaluées et chiffrées afin de connaître le coût réel du service.

GARDERIE

Une trentaine d'inscriptions mais des effectifs très variables d'un jour à l'autre. La tranche horaire de 16h30 à 17h compte le plus grand nombre d'élèves. En général une dizaine d'enfants fréquentent la garderie jusqu'à 18h / 18h30.

Le conseil municipal décide de maintenir le coût horaire à 2 € de l'heure. Bien qu'inférieur à ce qui se pratique ailleurs, le conseil souhaite conserver le caractère social de ce service. L'objectif étant simplement de rechercher son équilibre financier.

Un bilan financier concernant le personnel et l'achat d'équipements sera présenté au prochain conseil.

LOTISSEMENT LA FERME DE BOZON

Les constructions ont démarré. Il ne reste plus que deux parcelles à vendre. Le lotissement compte seize unités de logements. Nous pouvons estimer à une cinquantaine d'habitants supplémentaires qui seront accueillis dans le village.

TRAVAUX EN COURS VOIE DE BOZON

L'avancement de ce chantier d'importance à l'échelle du village est satisfaisant. Les conditions météorologiques étant favorables, la livraison des travaux est prévue vers le 11 novembre.

La voirie réalisée aura une portance supérieure à ce qui était prévu au cahier des charges (80 MPA) permettant aux camions et engins de chantier de circuler sans détériorer la route. Toutefois afin de limiter les nuisances et garantir une plus grande sécurité, un plan de circulation pour l'accès au lotissement par la voie de la Presle a été diffusé aux constructeurs.

De nouveaux points lumineux seront implantés, distants de 32 à 33 mètres. En prévision de cette nouvelle consommation électrique, le conseil municipal décide d'étudier la possibilité de baisser l'intensité de la lumière après minuit, voire de l'éteindre.

NUMEROTATION DES HABITATIONS

Une réunion interne est prévue pour finaliser le dossier. Une réunion publique sera programmée pour les administrés. Une circulaire d'information sera diffusée.

SURCONSOMMATION D'EAU POTABLE

La dernière facture d'eau potable concernant la place Terre Gallian fait apparaître une surconsommation de 223 m³.

La vérification des compteurs et de fuites éventuelles n'a pas relevé d'anomalies.

Des dispositions seront prises l'été prochain afin de limiter l'accès à l'eau aux seules toilettes. Un bouton poussoir sera installé.

TELECOM

Des démarches ont été entreprises afin que des travaux soient programmés pour reprendre des malfaçons constatées dans plusieurs endroits du village. Par ailleurs, un poteau des Télécom, voie des Antinets, devra être remplacé.